

Avis de constitution

SOCIETE « NATURE SANTE PLUS en abrégée NASAP » en abrégé « NASAP »

Siège Abidjan, Cocody Angré 9ème tranche, Lot  
1144, Ilot 47

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23 Mai 2024, et enregistrés au CEPICI le 29 Mai 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NATURE SANTE PLUS en abrégée  
NASAP » en abrégé « NASAP »

Objet : COMMERCE GENERAL, VENTE ET FABRICATION DE COMPLEMENT ALIMENTAIRE NATUREL, IMPORT-EXPORT, EVENEMENTIEL, BTP ET TRAVAUX PUBLICS, E-TRANSACTION, FOURNITURE DE BUREAUX, PRESTATION DE SERVICE . Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody Angré 9ème tranche, Lot  
1144, Ilot 47

Dirigeant(s) Mlle KONAN N'DJA-BA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-05790 du 12/06/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°35030/GTCA/RC/2024 du 12/06/2024

